

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 avril 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 396

présenté par

Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier, Mme Auconie, M. Becht, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout, M. Brindeau, M. Christophe, Mme de La Raudière, M. Demilly, Mme Descamps, M. Dunoyer, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Herth, M. Lagarde, M. Ledoux, M. Naegelen, Mme Sage, Mme Sanquer, M. Vercamer, M. Villiers, M. Warsmann et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2020, un rapport sur l'opportunité de mettre en place un plan triennal, présentant les pistes stratégiques d'investissements, de prises de participations, ou d'incitations normatives ou fiscales que l'État pourrait mettre en place, pour favoriser la reprise économique ainsi qu'une ré-industrialisation du pays.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement est une demande de rapport qui s'inscrit dans un retour de notre souveraineté de production, au regard de l'effondrement de la part de l'industrie en France ces dernières décennies. Ce rapport réaffirme également la notion d'État stratège dans laquelle notre pays doit se projeter.